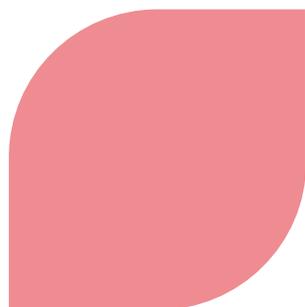
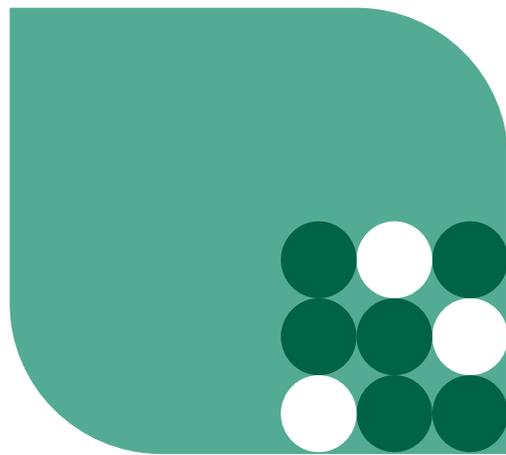


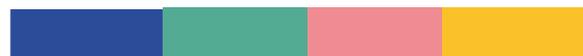
Je suis

NOUVEAU SALARIÉ

étranger



Mon entrée dans
**le régime
agricole**



Je ne suis pas

AFFILIÉ(E) À UN RÉGIME D'ASSURANCE MALADIE FRANÇAIS

Au moment de l'embauche, **si je ne dispose pas d'un numéro de Sécurité sociale certifié** (numéro commençant par **1 pour un homme** ou **2 pour une femme**), **JE TRANSMETS À MON EMPLOYEUR** tous les documents suivants :



Copie lisible et non tronquée de **MON EXTRAIT D'ACTE DE NAISSANCE** avec filiation en langue originale ou version plurilingue



Copie lisible et non tronquée de **MA PIÈCE D'IDENTITÉ** (carte d'identité, passeport) **en cours de validité**



Copie lisible et non tronquée de **MON ACTE DE MARIAGE** ou de **mon livret de famille** si je suis marié(e)



Copie lisible et non tronquée de **MON TITRE DE SÉJOUR** **en cours de validité** si je ne suis pas ressortissant de l'Union Européenne*



Copie lisible et non tronquée de **MON CERTIFICAT DE NATIONALITÉ** si je suis né à l'étranger hors Union Européenne* et que j'ai acquis la nationalité européenne

Mon

AFFILIATION À LA MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE (MSA)

1

- Pour un contrat saisonnier (Contrat de moins de 6 mois), mes droits sociaux sont ouverts **uniquement sur demande** en contactant la MSA, ou à réception d'une feuille de soins, d'un arrêt de travail ou d'un bulletin d'hospitalisation.
- Pour un Contrat de plus de 6 mois ou Contrat à Durée Indéterminé (CDI) avec un **minimum de 100 heures par mois**, mes droits sont ouverts dès la première heure de travail (*sous réserve de la régularité de séjour sur le territoire*)

JE REÇOIS UN **COURRIER DE «BIENVENUE»** DE LA MSA qui m'informe de **l'ouverture de mes droits**.

Ce courrier est très important car il m'indique les démarches à réaliser

Si j'ai besoin d'un accompagnement spécifique, je sollicite un rendez-vous auprès de la MSA. Je me fais si possible accompagner d'un traducteur lors du rendez-vous si je ne parle pas bien français.

2

3

JE M'INSCRIS À «**MON ESPACE PRIVÉ**» sur le site **charentes.msa.fr** pour effectuer mes démarches en ligne :

- Vérifier mes coordonnées,
- Adresser un IBAN,
- Produire une attestation de droit pour ma mutuelle santé...

➤ Si je ne peux pas m'inscrire à **MON ESPACE PRIVÉ**, mon **numéro de Sécurité sociale n'est probablement pas encore certifié**. Dans ce cas, je m'assure que les documents listés préalablement ont bien été transmis à mon employeur.

➤ Je peux utiliser **GOOGLE TRANSLATE** depuis mon navigateur pour traduire le site de la MSA : charentes.msa.fr



* **Pays pour lesquels le titre de séjour n'est pas demandé** : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Monaco, Andorre, Saint-Marin

C'est quoi LA MSA ?



La **Mutualité Sociale Agricole (MSA)** est l'organisme qui gère la **protection sociale du monde agricole**. Implantée sur l'ensemble du territoire français, la MSA est **l'unique interlocuteur pour tous vos dossiers de protection sociale (santé, famille, retraite)**. Elle rembourse mes dépenses de santé, verse mes prestations familiales et les pensions des retraités.

La MSA assure également le **suivi de l'état de santé des salariés** au titre de la **médecine du travail** et la **prévention des risques professionnels** (ssa.msa.fr).

En m'adressant à la MSA, je serai renseigné(e) sur mes prestations maladie, mes prestations familiales et de retraite en **un seul et même lieu**.

C'est ce que l'on appelle le "**guichet unique**".

Pour tout connaître
sur la MSA



Je choisis

LE MEILLEUR MOYEN DE CONTACTER LA MSA

PAR INTERNET :

Je consulte le site charentes.msa.fr et je crée **MON ESPACE PRIVÉ** pour **toutes mes démarches en ligne**. Depuis Mon Espace Privé, je peux par exemple déposer un document, consulter l'avancée de mon dossier, faire une demande de prestation ou encore envoyer un message à ma MSA.

PAR TÉLÉPHONE :

Pour une question sur mon dossier, mes droits : **05 46 97 50 50**

Pour un accompagnement dans l'utilisation des services en ligne : **03 20 900 500**

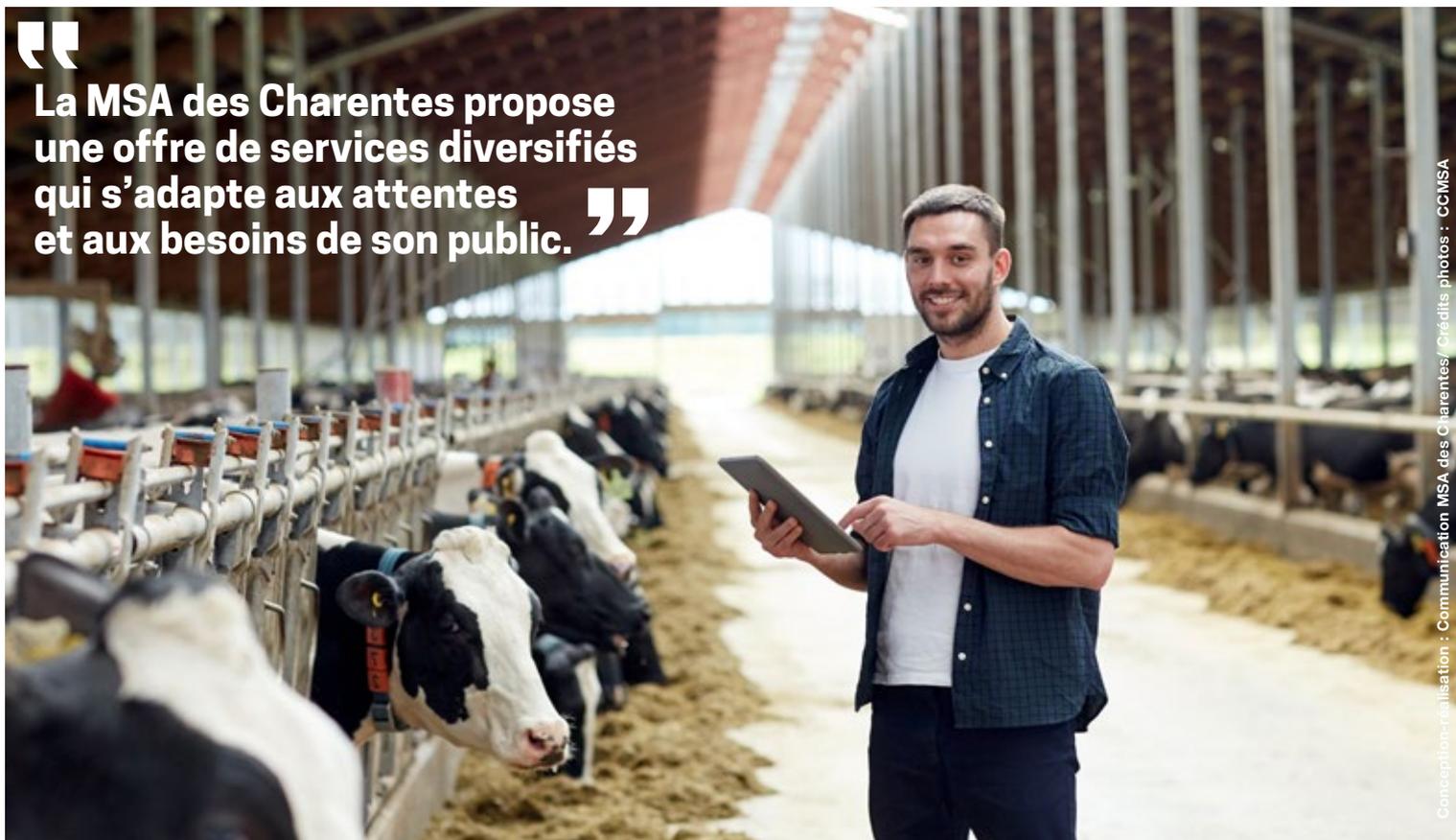
PAR RDV EN AGENCES MSA :

à partir de Mon espace privé, rubrique «Contacts et échanges», service en ligne «Demandez un RDV»

& **DANS LES ESPACES DE PROXIMITÉ FRANCE SERVICES :**

je consulte la liste sur le [site internet de la MSA](#), rubrique «Votre MSA», puis «Nous contacter»

“
La MSA des Charentes propose
une offre de services diversifiés
qui s'adapte aux attentes
et aux besoins de son public.”



Conception-réalisation : Communication MSA des Charentes / Crédits photos : CCMSA